N° CPPAP 100-57
Février 2005 N°49
Suppl. au journal "Le Travail"

PS Anglet

Ma e pignada per m'ayda

BULLETIN SOCIALISTE D'INFORMATION
Directeur de la publication : J.-P. VOISIN

Editorial

Guy Mondorge

La lente agonie du Service Public

Le 20 Janvier, la Fonction Publique était en grève. Deux raisons essentielles à ce mouvement. La première était le gel des salaires. En effet, pendant plusieurs années, la progression individuelle des rémunérations des fonctionnaires a été très inférieure à l'inflation, et s'est donc accompagnée de perte de pouvoir d'achat.

Mais la seconde raison a une valeur bien plus universelle et qui nous concerne tous : c'est la lente disparition du modèle français de Service Public.

☛ Les responsables et leurs méthodes

Le gouvernement Raffarin et le Président de la République, afin de tenter de remplir leur promesse de baisser les impôts des Français les plus favorisés, mettent en place un plan d'économies basé sur la réduction du nombre des fonctionnaires. D'abord en supprimant des postes, mais bientôt aussi des métiers.

Nous allons vers la disparition des professeurs de musique, des professeurs d'éducation physique et sportive, de tout ce qui n'est pas le "bagage culturel minimum rentable". Nous allons aussi vers le remplacement par des entreprises privées de pans entiers de la fonction publique qui assuraient des missions de Service Public : Télécommunications, Energie (EDF), Transports, Santé, etc. Pour endormir la vigilance, les libéraux démontrent que certains Services Publics sont déjà assurés par des entreprises privées, comme la RATP ou les Pompes Funèbres. Mais ils oublient de dire l'essentiel.

☛ Ce qu'on ne vous dit pas

L'essentiel, le fondamental, c'est que lorsqu'un service public est assuré par une administration ou une entreprise d'Etat bien gérée, les bénéfices sont réinjectés dans des équipements ou des moyens au service du public.

C'est ainsi par exemple que fonctionnaient la Poste et France Télécom jusqu'à l'ouverture de leur capital. Ces entreprises assuraient dans leur domaine l'aménagement du territoire, la recherche technologique et des tarifications égales pour tous partout en France. La vox populi s'accordait alors à dire que le téléphone marchait bien, mais qu'il était trop cher…Pour payer moins cher, la droite libérale vous a dit qu'il fallait donc réduire le service public au strict minimum et ouvrir tous les nouveaux services rentables à la concurrence.
Avez vous regardé votre dernière facture de télécommunications, quel que soit l'opérateur que vous avez choisi ? Dépensez-vous moins

Suite p 2

QUE FAIRE POUR LE VVF ?

Voir article ***"De la futaie au VVF, faut-il laisser faire ?"*** page 2

Impôts locaux : la hausse

Un dessin vaut mieux qu'un long discours. Voici la courbe des rentrées fiscales d'Anglet, comparée à l'inflation.

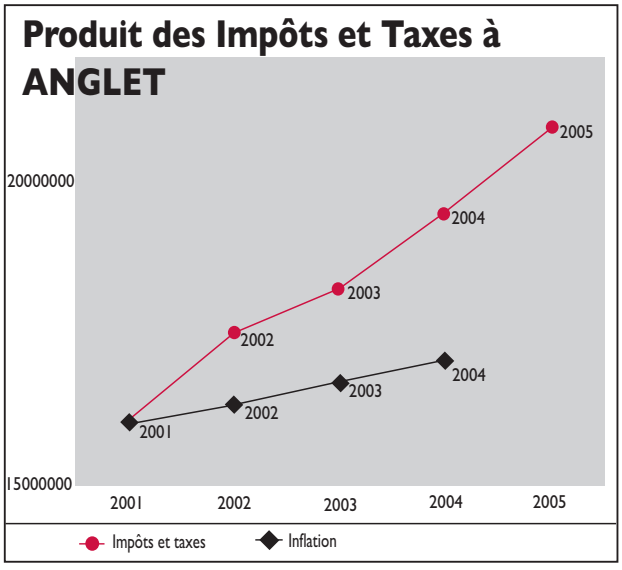

Demain, les régions vont être obligées d'augmenter de façon très importante la part régionale de nos impôts, pour compenser le désengagement de l'état. Il en sera de même sans doute des Conseils Généraux.

Voir article Page 3

Editorial *suite*

aujourd'hui, ou dépensez-vous trois fois plus ? Et où va cet argent qui alimentait autrefois les caisses de l'Etat ? **Il n'a qu'une seule destination : être distribué aux actionnaires et aux dirigeants** .

La privatisation du service public, c'est l'assurance de voir disparaître tous les secteurs non rentables au seul sens marchand du terme.
A charge pour l'Etat, mais surtout pour les Régions ou les Collectivités locales, d'avoir recours à l'impôt pour assurer l'aménagement du territoire. Voilà pourquoi vous payez déjà des impôts locaux pour assurer la circulation des trains express régionaux, la distribution de télévision, d'Internet haut débit ou de téléphonie mobile dans les campagnes. C'est la non rentabilité qui a empêché les habitants de Sutar ou de Chiberta de bénéficier de la télévision par câble pendant plusieurs années.

☛ Et demain... ?

Cette logique de la non rentabilité du service public, elle continuera à faire mégoter sur les crédits hospitaliers et mettra en danger votre santé, elle fera fermer des classes et des bureaux de poste, elle supprimera des emplois de chercheurs, elle empêchera d'offrir une alternative au "tout camion" par le transport ferré.
Encore quelques années de pouvoir de droite et ce sera tout le ciment social et fédérateur issu des décisions prises il y a 60 ans au lendemain de la guerre qui aura disparu, au profit d'un individualisme et d'un chacun pour soi qui ne profitera qu'aux plus riches .
La situation est grave. Nous osons croire qu'elle n'est pas désespérée .

LE PIÉTON EST INQUIET

Chacun lit, dans son quotidien régional préféré, avec intérêt et souvent avec amusement, les petits échos du "piéton". Celui-ci s'est récemment inquiété de la vitesse excessive des automobiles sur la rue des Quatre-Cantons qui sert de voie de délestage à la rue parallèle des Cinq-Cantons. Cette dernière a été aménagée pour réduire la vitesse des véhicules. Les automobilistes pressés (et imprudents) se reportent donc sur sa voisine, au grand dam de ses riverains.

Cet axe Mairie-Cinq Cantons, un des plus chargé d'Anglet, est en outre dangereux pour les cyclistes.

Nous faisons donc la proposition suivante que **nous soumettons aux utilisateurs et aux riverains.** Pourquoi ne pas instaurer deux sens uniques, sens nord-sud par exemple pour la rue des quatre-cantons, et sud-nord pour celle des Cinq-Cantons? Avec un aménagement adapté: une voie de circulation automobile, une piste cyclable, des stationnements longitudinaux et de vrais trottoirs pour les piétons. La vitesse des véhicules serait mieux maîtrisée, et chacun y trouverait son compte.

Et le piéton pourrait se promener sans crainte.

De la FUTAIE au VVF
FAUT-IL LAISSER FAIRE ?

Quel avenir pour les locaux de la FUTAIE ?

Tous les angloys connaissent cette ancienne maison familiale de vacances, rue de Jouanetotte à ANGLET. Ils s'interrogent sur l'avenir de ses locaux et du parc qui les entoure.

Après la liquidation judiciaire de l'association LVT-pays basque qui la gérait, le tribunal de commerce de Bayonne avait cédé la FUTAIE à un particulier qui s'engageait à y installer une maison de retraite pratiquant des tarifs "raisonnables". La vocation sociale du site était soulignée par le tribunal dans ses attendus et c'est parce que le projet de l'acheteur respectait - lui semblait-il - cette vocation, qu'il lui avait attribué le patrimoine de l'ex maison familiale, alors que divers organismes d'habitat social étaient aussi candidats à la reprise. Nous avions à l'époque dénoncé l'inertie de la ville d'ANGLET qui n'avait pas préempté la propriété pour lui préserver sa destination sociale.

Aujourd'hui le promoteur, qui a monté entre temps une société immobilière, a déposé deux permis de construire pour des résidences d'une cinquantaine de logements au total, "oubliant" le caractère social de son projet initial. La boucle est bouclée, et la manœuvre aisée...puisqu'on le laisse faire. M. VILLENAVE va-t-il accorder le permis de construire à cette opération spéculative, contraire aux attendus du jugement du tribunal de commerce ? Va-t-il une fois de plus dire son impuissance, n'osant pas assumer les conséquences de sa politique? Nous exigeons qu'il s'oppose par tous les moyens au projet du promoteur. Et que le caractère social de la FUTAIE soit préservé.

LE VVF EN DIFFICULTE

Le feuilleton de la Futaie n'est pas terminé qu'une nouvelle affaire relative au tourisme social se profile! Le VVF serait en difficulté *et son propriétaire, la Caisse des Dépôts et Consignation (bras séculier de l'Etat) envisagerait de le céder à un opérateur privé, une chaîne hôtelière internationale.*

Le VVF a été construit avec 100% d'argent public, 40% étant apportés par la Caisse Nationale d'Allocations Familiale, 60% par la Caisse des Dépôts et Consignation. Le terrain a été cédé gratuitement par la commune d'ANGLET.

Il n'est pas acceptable que l'Etat aliène un bien public, surtout pas celui-ci qui occupe une position exceptionnelle en front de mer, devant une plage quasiment privée; ne l'appelle-t-on pas "plage du VVF"? La ville d'ANGLET ne doit pas être tenue à l'écart des négociations en cours. ***Car ce qui est en cause dans cette dernière affaire c'est la vocation touristique d'ANGLET.***

A coté de BIARRITZ l'aristocratique, n'y a-t-il plus de place pour le tourisme populaire ? Après la disparition programmée du dernier terrain de camping à Fontaine Laborde (il est placé en zone constructible), devons nous accepter de voir le patrimoine de tourisme social d'Anglet s'abandonner aux délices d'une bourgeoise (très bourgeoise) dolce vita, loin de sa vocation première ?

Robert LAGARESTE

LA BARRE : victoire du bon sens ... et de l'opposition

Il y a les effets d'annonces, les projets mirobolants aux financements improbables, et puis la réalité et le bon sens qui finissent par s'imposer, sous la pression des citoyens. L'Europe et l'État refusant d'apporter leur obole à un projet mal ficelé, la municipalité d'ANGLET a dû revoir l'aménagement de la BARRE, "à la baisse" selon le titre SUD-OUEST du 1er décembre. Elle renonce en effet à l'extension de la patinoire, au centre aqualudique et à l'espace de la glisse.

Dans un communiqué de presse du 21 novembre, **ANGLET notre ville** écrivait : ***"Nous confirmons notre position déjà ancienne. OUI au parc écologique, mais dont la surface devra être revue à la hausse, et à la maison de l'environnement. Mais NON à l'extension de la patinoire, à l'hôtel (soi-disant) écologique et au centre aqualudique".*** **Nous obtenons donc satisfaction sur des points essentiels.** Les associations angloyes de défense de l'environnement qui se sont battues avec conviction sur ce dossier peuvent être heureuses de l'évolution annoncée. Cette victoire, celle du bon sens… et de l'opposition, est aussi la leur.

Tout est-il réglé ? Nous attendons pour nous prononcer de voir le projet précis, projet qui n'a pas été communiqué aux élus avant diffusion à la presse, ce qui souligne une fois de plus les méthodes autocratiques de Monsieur Villenave. L'implantation, le traitement et l'importance des parkings, l'aménagement du quai promenade le long de l'Adour, retiendront tout particulièrement notre attention. Par ailleurs rien n'est dit du devenir de l'hôtel (soi-disant) écologique, au sud du site, auquel nous sommes opposés car il urbanise un peu plus le littoral et réduit l'emprise du parc écologique. Enfin que veut dire M. Villenave quand il déclare être "ouvert aux propositions d'exploiter le terrain municipal" de l'ancien terrain de camping libéré par feu le centre aqualudique ? Nous affirmons que ce terrain doit recevoir un équipement public adapté au site, sous maîtrise d'ouvrage publique, et qu'il ne doit pas être concédé à un opérateur privé.

Satisfaits donc mais surtout vigilants, les élus de Gauche au Conseil Municipal ne

www.ps-anglet.com

Pour en savoir plus, consultez le site du PS d'Anglet : www.ps-anglet.com Vous y trouverez, par exemple, les précédents numéros de PS Anglet et certaines interventions des élus socialistes au Conseil Municipal.

Des Emprunts et des Impôts :

POUR QUOI FAIRE ?

L'investissement en panne

EN 2002, le Maire d'Anglet a emprunté plus qu'il n'avait été prévu au budget prévisionnel. Mais cet emprunt n'a pas servi à investir, à créer. Il a essentiellement servi à rembourser une partie de la dette de son prédécesseur et à afficher un résultat positif pour l'année. Pratiquement aucuns travaux ou projet nouveau n'étaient mis en chantier.

EN 2003 au contraire pour 6 Millions d'€ d'emprunts prévus, seuls 0,5 Million étaient réalisés. Tout simplement parce que tous les travaux et investissements prévus et annoncés étaient reportés aux années à venir. Mais dans un même temps le Maire augmentait les impôts locaux. La pression fiscale sur les contribuables angloys augmentait de 6,6%, ceci permettant à nouveau de continuer à rembourser les emprunts très importants réalisés au temps de M. Lamassoure et du premier mandat de M. Villenave.

EN 2004 à nouveau, 2 Millions seulement d'emprunts réalisés pour 6 Millions annoncés. A nouveau les grands projets sont repoussés, mais la pression fiscale continue d'augmenter (+7,2% par rapport à 2003). Et l'on continue à ne faire que rembourser la dette. Le Maire peut toujours fièrement annoncer l'apparent désendettement municipal et s'en autoféliciter dans son journal municipal et les colonnes de la presse locale. Cela ne change rien. Il faudra bien un jour s'attaquer aux vrais problèmes du quotidien.

Et en 2005 ?

Pendant ces 4 premières années de mandat, rien de sérieux n'a vu le jour dans Anglet. Il est toujours aussi difficile voire impossible de s'y loger pour les revenus modestes.

Et demain ?

Demain, c'est aujourd'hui ! C'est 2005. En 2005, tous les projets repoussés pendant 3 ans vont semble-t-il démarrer. Comment vont-ils être payés ? Par l'emprunt, bien sûr, qui va forcément reprendre la courbe ascendante des années 1998-2002. Et par l'impôt aussi, avec une augmentation annoncée de 7% des ressources fiscales de la ville en 2005.

Nous avons connu une politique d'attentisme et d'immobilisme pendant 3 ans. Va lui succéder maintenant une période d'investissements frénétiques **dont les priorités restent très discutables**. Ceci va grever le budget municipal et donc l'économie des ménages angloys pour de nombreuses années.

BLANCPIGNON PATAUGE

Les travaux d'assainissement entrepris à BLANCPIGNON sont arrêtés depuis plusieurs mois laissant les riverains avec des chaussées et des trottoirs bâclés. Nul ne sait quand le projet d'aménagement de l'avenue de l'ADOUR reprendra. Les commerçants et les habitants sont inquiets. Combien de temps devront-ils patauger ?

Car aujourd'hui leur situation est pire qu'avant. Les jours de forte pluie certains sont inondés, ce qui n'était pas le cas avant les travaux. Et la chaussée se transforme alors en pataugeoire devant la Caisse d'Épargne. Les élus socialistes sont intervenus auprès de la municipalité et de la CABAB pour souligner le préjudice que subit le quartier et demander l'achèvement rapide des travaux.

Jean ESPILONDO a en outre écrit au Conseil Général dont dépend l'avenue de l'ADOUR pour s'étonner du manque de coordination entre maîtres d'ouvrage et se faire le porte parole de riverains excédés.

QUESTIONS A

Jean ESPILONDO

Conseiller Général d'Anglet Nord

Conseiller Municipal

Jean Espilondo, quel bilan tirez-vous de ces quelques mois de fonctionnement du Conseil Général depuis son dernier renouvellement ?

Avec 9 élus supplémentaires notre groupe socialiste n'est plus qu'à 4 sièges de la majorité. En conséquence le rapport de force a fortement changé en notre faveur. Ce poids politique nouveau oblige le Président de droite du Conseil Général à la recherche de compromis. Cela nous permet de peser en faveur d'une politique sociale un peu plus active qu'elle ne l'était jusqu'à présent.

C'est une belle satisfaction ?

Oui, mais avec ses limites. Le fond de la politique de la droite reste toujours bien en deçà des vrais besoins sociaux de notre population. La décentralisation va en accentuer les effets pervers. Sa mise en œuvre concrète met en lumière le désordre et les carences d'une loi mal préparée qui va avoir des conséquences particulièrement néfastes pour nos concitoyens. Il y a dans cette loi comme dans la plupart de celles adoptées aujourd'hui par le gouvernement (la fin des 35h) une volonté affirmée de revanche sociale.

De quelle manière ?

L'Etat se défausse de ses devoirs sur les collectivités territoriales sans transférer les moyens correspondants : une hausse des impôts levés par les Région et les Départements est inévitable. Nulle part ne sont prévus des mécanismes de péréquation afin d'éviter que le fossé ne se creuse entre les territoires riches et les territoires pauvres. La solidarité nationale est mise à mal.

Le gouvernement s'attaque aux services publics. Ici c'est le bureau de poste de Blancpignon dont on réduit les horaires d'ouvertures –pour préparer sa fermeture ?- là c'est la douane d'Anglet qui est démantelée. On s'interroge sur l'avenir du port de Bayonne…82 postes d'enseignants devraient être supprimés sur le département : est-ce la meilleure façon de préparer l'avenir ? C'est là, autour de nous, que tous les jours ce gouvernement s'applique à mettre à mal notre modèle républicain.

Que faut-il faire ?

Résister, se battre. Avec tous ceux qui sont aujourd'hui menacés dans leur emploi ou leur protection sociale, partout où nous assumons des responsabilités. Dans ce combat, à ma place, vous pouvez compter sur moi.

SUPPRESSION DE LA DOUANE MARITIME

Une faute lourde, un drame humain

Le gouvernement qui ne cesse de déclarer qu'il veut lutter contre l'insécurité a décidé de démanteler le poste de la douane maritime d'Anglet et de Saint Jean de Luz et de désarmer la vedette rapide qui lui sert à assumer ses missions.

La mer est un espace sans contrainte où s'exercent de nombreuses activités illicites : terrorisme, piraterie, contrebande, trafic de drogue et d'armes, immigration clandestine, pillage de la ressource halieutique, pollutions (dégazages), travail illégal… la liste est longue des infractions que combat au jour le jour la douane maritime.

Ce démantèlement est une grave erreur puisqu'on abandonne aux trafiquants un espace immense. Nous en connaîtrons bientôt, ici, les conséquences néfastes.

Mais ce renoncement de l'Etat a aussi des conséquences graves sur les hommes et les femmes qui travaillent dans ce service, et sur leurs familles dont bon nombre vit dans notre ville. En effet, aujourd'hui tout reclassement sur place semble exclu. C'est donc 23 agents qui peuvent être déplacés d'office. Avec les conséquences désastreuses qui en découlent pour leur vie familiale.

***"Anglet notre ville"** condamne cette décision. Jean Espilondo a écrit au Premier Ministre pour lui demander de revenir sur cette réorganisation et de maintenir le service de la douane maritime sur la côte basque.*

ADHESION AU PARTI SOCIALISTE

J'adhère au parti socialiste et souhaite rejoindre la section d'Anglet :

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Facultatif :

n° tél. .....

E-mail : .....

A adresser à

Guy Mondorge, Secrétaire de section PS
Allée l'Aouyé - 64600 ANGLET

SOUTIEN A PS ANGLET

Ce bulletin est édité par la section du Parti Socialiste d'Anglet.
Vous partagez notre combat pour la justice sociale et la démocratie locale : Vous pouvez nous aider en nous renvoyant le bon ci-dessous avec un chèque de soutien. Vous bénéficierez sur votre versement d'une réduction d'impôt de 60 % : un reçu fiscal vous sera adressé en temps opportun. Vous recevrez personnellement les prochains bulletins.

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Facultatif :

n° tél. .....

E-mail : .....

Oui je soutiens le PS Anglet et vous adresse un chèque de .....€

Chèque à l'ordre de A.D.F.O. à adresser à :

SARL L'Imprimerie Artisanale, Bayonne